

Le réseau de chaleur de la Régie de la Réole

L'émergence du projet

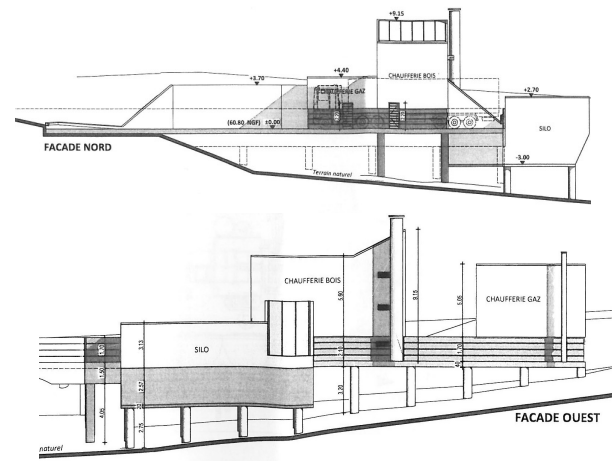
En 2004, la Mairie de la Réole s'était portée volontaire pour étudier la faisabilité de l'implantation d'un réseau de chaleur au bois sur les bâtiments publics de la ville. L'importante densité de bâtiments publics regroupés sur un même secteur avait généré un très bon résultat. Une nouvelle étude réalisée en 2007 avait confirmé ces chiffres et actualisé les données de l'analyse précédente.

L'existence d'une Régie Municipale « eau, gaz, électricité et assainissement » sur la ville de la Réole donne à ce projet un atout très important puisque la plupart des compétences et des moyens nécessaires à l'exploitation d'un réseau de chaleur sont déjà présents localement. C'est donc la Régie de la Réole qui porte le projet depuis 2007.

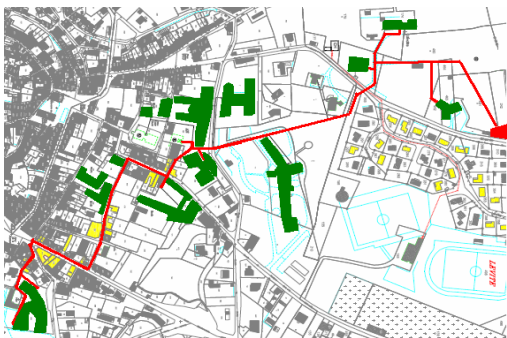
Des phases d'étude et de conception plus longues et plus complexes

Les types de bâtiments raccordés (centre hospitalier, maison de retraite et résidence pour personnes âgées, écoles) et la complexité du cheminement du réseau à travers la ville, ont générés des phases d'études assez longues en comparaison aux autres projet du territoire.

Les caractéristiques du site retenu pour l'implantation de la chaufferie sont aussi à l'origine de phases d'études et de conception assez longues et complexes. Une plateforme située à plusieurs mètres du sol accueillera la chaufferie, permettant ainsi de bénéficier de la déclivité pour disposer un silo de grande capacité.



Les travaux de construction ont commencé en septembre 2010 et se sont achevés fin 2011.



Chaudière bois de 1 290 kW - Réseau de chaleur de 2 km - 25 raccordements

Investissement HT : 2 858 000 Euros

Subventions : 2 605 065 Euros

(Ademe / Région Aquitaine / Département de la Gironde / Europe FEDER / FNADT)